

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°550 – 30 août 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

Dans le cadre de la campagne cotonnière en cours, le Mali devance le Bénin

Le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PRICA) a publié son [bulletin d'information](#) pour la campagne cotonnière 2023-2024. D'après le rapport, la production de coton du Bénin s'est établie à 600k tonnes durant la campagne 2023-2024, soit une augmentation de 2% par rapport à la campagne précédente. Le pays a perdu sa place de premier producteur de coton d'Afrique de l'Ouest au bénéfice du Mali, dont la production s'est élevée à 690k tonnes, soit une augmentation de 77% par rapport à la campagne 2022-2023. Le Bénin conserve pourtant un rendement élevé avec une production de 1 180 kg de coton par hectare contre 972 kg au Mali. Le rendement du secteur a toutefois augmenté plus fortement au Mali qu'au Bénin (respectivement + 49 % et +15 % par rapport à la campagne précédente). Le Burkina Faso, avec une production de 387k tonnes est le troisième producteur d'Afrique de l'Ouest.

Chargement d'un deuxième tanker de pétrole nigérien au Bénin

Le 20 août dernier, le gouvernement nigérien [a annoncé](#) le chargement, sur un tanker, d'un million de barils de pétrole brut stockés jusqu'alors dans les cuves du port de Sèmè-Kpodji, au Bénin. Il s'agit du deuxième chargement de pétrole nigérien depuis le port

Le chiffre à retenir

209 M USD

Le montant approuvé par les services du FMI au profit du Libéria dans le cadre d'un potentiel programme FEC

béninois, après l'avortement d'un chargement similaire en juin dernier, et l'arrestation de 5 ressortissants nigériens de la *West African Gas Pipeline Company* (WAPCo), l'entreprise chinoise en charge du pipeline Niger-Bénin. Ces événements avaient alors conduit à la suspension de l'acheminement du brut nigérien *via* le Bénin. Toutefois, le gouvernement nigérien n'a pas encore donné son accord pour la reprise de la production pétrolière à Agadem, et le pipeline reliant les deux pays demeure inactif en raison de la fermeture des frontières entre le Bénin et le Niger.

Bénin

Prêt de 60 M USD de la BAfD pour renforcer la gouvernance économique et le secteur privé

Le 18 juillet 2024, le Conseil d'administration du Fonds africain de développement, le guichet concessionnel de la BAfD, [a approuvé](#) un prêt de 60 M USD au gouvernement béninois afin de financer la 2ème phase du Programme d'appui



à la gouvernance économique et au développement du secteur privé (PAGE-DSP II). Le programme vise à renforcer le rôle du secteur privé dans l'économie du pays. Les principaux objectifs de ce dernier sont l'amélioration du climat des affaires, le soutien du secteur agroalimentaire et le renforcement de l'action climatique. Selon la BAFD, le projet devrait permettre d'augmenter les investissements privés au Bénin à hauteur de 30,2 % du PIB en 2024, ainsi que de réduire les délais de paiement des créances des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) par l'Etat de 200 à 60 jours.

Burkina Faso

107 M EUR pour la mise en place d'un système ferroviaire national

Lors du Conseil des ministres du 14 août dernier, le gouvernement burkinabè [a annoncé](#) la création de la société de fabrication locale de voie ferrée, Faso Rail. La création de cette société d'économie mixte spécialisée dans la fabrication et la pose de rails, ainsi que la fabrication de traverses de rails, de pièces détachées ferroviaires et de wagons, a pour objectif d'assurer un maillage du territoire burkinabè par voies ferrées. Le gouvernement prévoit d'investir 70 Mds FCFA (107 M EUR) dans ce projet qui devrait permettre l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens.

Cap-Vert

Le secteur bancaire est resté stable en 2023

Le [secteur bancaire cap-verdien est resté stable](#) en 2023 malgré les incertitudes au niveau international et les conditions monétaires restrictives. D'après le rapport sur la stabilité financière de la Banque centrale, la qualité du portefeuille de prêts s'est légèrement améliorée par rapport à l'année précédente. L'activité du secteur bancaire, mesurée par le total des actifs, s'est renforcée en 2023 à +6% en g.a, de même que le crédit total agrégé du système (+4,2%). Les dépôts des clients ont augmenté de 3,8% en g.a en 2023, en lien avec l'augmentation des dépôts des autres résidents (+8,4%), de la diaspora (+2,2%) et des administrations publiques, tandis que les niveaux de capitalisation enregistrés en 2023 ont renforcé la solidité financière des banques. Toutefois, d'après le rapport les risques cycliques et les vulnérabilités du système financier se sont accentués avec un niveau qui demeure élevé de prêts non performants à 7,3%, bien qu'en légère baisse sur un an.

Côte d'Ivoire

200 M EUR de prêts alloués par l'IFC pour soutenir la filière cacao

La Société financière internationale (IFC), filiale de la Banque mondiale en charge du secteur privé, [a annoncé](#) fournir un appui financier à la compagnie française de commerce de matières premières agricoles Sucres et Denrées (Sucden) à hauteur de 200 M EUR d'ici le 30 septembre 2024. Ce décaissement devrait permettre au négociant français de garantir son approvisionnement en cacao ivoirien pour la campagne 2024/2025 à hauteur de 83 000 tonnes de fèves traçables auprès de coopératives *via* sa franchise ivoirienne Sucden-



CI ainsi que de 25 000 tonnes de cacao acquises auprès d'autres exportateurs. Les fèves devraient ensuite être stockées, et soumises à un premier traitement avant d'être exportées vers la France. Les financements fournis par Sucden aux petits exploitants agricoles ivoiriens avant la période des récoltes leur permettront de bénéficier de fonds pour l'achat d'engrais, l'élagage et l'entretien des exploitations. A noter qu'en 2023, Sucden avait déjà bénéficié d'un décaissement de l'IFC, à hauteur de 100 M EUR dans le cadre de la campagne précédente.

Fitch reconduit la notation souveraine de BB-

L'agence américaine de notation *Fitch Ratings* a annoncé dans un [communiqué](#) du 2 août reconduire la note "BB-" de la Côte d'Ivoire, assortie d'une perspective stable. Cette note reflète un équilibre entre des perspectives de croissance positives et des fragilités économiques persistantes. Ainsi, selon Fitch, le déficit budgétaire de la Côte d'Ivoire a diminué pour s'établir à 5,2% du PIB en 2023, grâce à des mesures exceptionnelles sur la période 2020-2022 et à une meilleure mobilisation des recettes fiscales. Ce déficit devrait encore se réduire pour atteindre 3,5% du PIB d'ici 2025. De même, les coûts de financement élevés devraient être couverts par des financements externes et des émissions d'obligations, bien que la dette publique ait continué d'augmenter pour atteindre 58,1% du PIB en 2023. Selon l'agence de notation, la croissance ivoirienne serait robuste, avec une prévision de 6,5% pour 2023. Cependant, les réserves de change demeurent une faiblesse, bien que des améliorations soient attendues.

Guinée

Prêts de la BIDC à hauteur de 63 M USD pour améliorer l'accès à l'eau

Le 9 août 2024, le Président de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) [a signé](#) avec le ministre guinéen de l'Economie et des Finances deux accords de prêt d'un montant total de 62,8 M USD. Le premier prêt de 28,4 M USD devrait permettre de fournir de l'eau potable à plus de 205 000 personnes dans les villes de Beyla, Fria et Koubia d'ici 2035. Le second prêt de 34,3 M USD permettra de financer 150 forages avec pompes manuelles et 100 systèmes d'eau potable en Haute Guinée et en Guinée forestière. Ces 2 prêts portent les engagements totaux de la BIDC en Guinée à environ 284,5 M USD.

Retour d'un navire thermique turc pour pallier la pénurie d'électricité

Face à la crise actuelle que traverse la Guinée dans le domaine de l'énergie, marquée par plusieurs défis, tels que l'explosion du dépôt d'hydrocarbures de Conakry en décembre dernier ou le faible niveau d'eau des centrales hydrauliques, le gouvernement guinéen [a fait part](#) de l'arrivée d'un bateau thermique turc dans le port de Conakry. Ce navire d'une capacité de 114 MW vise à offrir de l'électricité à moindre coût dans la zone de Grand Conakry. En parallèle, le ministre de l'Energie [a réitéré](#) la volonté du gouvernement de contraindre les usagers à assumer leur part de responsabilité en payant leurs factures énergétiques pour garantir un approvisionnement continu. A ce titre, il a ordonné à Electricité de Guinée (EDG) l'installation de compteurs prépayés dans toutes les administrations publiques et les établissements privés afin de collecter plus efficacement les recettes du secteur. Selon le ministère de l'Energie, 40% des ventes de EDG ne seraient pas réglées, ce qui représenterait environ 3 000 Mds de GNF (314 M EUR) par an.



Guinée Bissau

Inflation à +3,0% en g.a. en juillet 2024

Selon l'Institut national de la statistiques (INS), le taux d'inflation s'est établi à 3,0% en glissement annuel (g.a.) en juillet 2024, après 2,6% le mois précédent. Ce niveau d'inflation reflète essentiellement l'augmentation significative des prix du poisson (+9,2% en g.a.) et la hausse des prix de la catégorie "logement, eau, électricité et autres combustibles" (+32,5% en g.a.). A noter que les niveaux des prix des secteurs "communication" et "restaurant et hôtels" n'ont pas évolué en g.a..

Libéria

Accord au niveau des services du FMI pour un nouveau programme de FEC

Les services du FMI et les autorités libériennes sont parvenus, le 26 août 2024, à un accord sur un ensemble de politiques visant à soutenir un programme de Facilité élargie de crédit (FEC) d'une durée de 40 mois, pour un montant total de 155 M DTS (environ 209 M USD et 60% de la quote-part du pays). Sous réserve d'approbation par le Conseil d'administration du FMI en septembre prochain, cet accord devrait permettre de soutenir le programme de réformes de la nouvelle administration libérienne. Ce plan de réformes jugé robuste par les services du FMI devrait notamment permettre de répondre aux différentes problématiques budgétaires et de gouvernance du pays.

Mali

2,8 M USD au profit de la filière mangue d'ici 2027 en partenariat avec l'USAID

La Société industrielle de gestion et de commerce (SIGEC) a lancé le 8 août dernier le projet "Mali Mangoro Yiriwa", dans le cadre de l'initiative *Feed the Future*, qui vise à renforcer la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté au Mali. Ce projet d'une durée de 3 ans et d'un coût de 2,8 M USD résulte d'un partenariat entre la SIGEC et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). L'initiative vise à transformer l'industrie de la mangue en améliorant les compétences de 12 000 producteurs maliens dans les régions de Sikasso et Bougouni. L'apprentissage de nouvelles techniques de culture avancées et la mise à disposition d'une unité de transformation de mangue à Sikasso devraient ainsi améliorer l'approvisionnement du marché local et les exportations, et ainsi augmenter les revenus de la SIGEC et des producteurs de 20 à 30% selon le président de la SIGEC.

Accord avec le chinois Sinohydro pour la construction d'une centrale solaire de 100 MW

Le 19 août 2024, les représentants de l'entreprise étatique chinoise Sinohydro Corporation Limited ont signé un accord avec la ministre malienne en charge de l'Énergie et de l'Eau pour la construction de la 4ème centrale solaire du Mali, située dans le sud du pays, d'une capacité de 100 MW avec un stockage de 50 MWh. La signature de ce partenariat vise à définir les responsabilités de chacune des parties dans la réalisation du projet. Celui-ci sera mis en œuvre en 2 phases, l'une permettant le développement de la centrale d'une capacité de 60 MW, l'autre permettant que cette dernière atteigne une capacité de 100 MW. Le protocole d'accord précise que la firme chinoise prendra en charge la construction de



la centrale, ainsi que les infrastructures associées, telles que la réalisation d'un poste de 225 kV, ou la construction d'une ligne biterne de 225 kV entre Bamako, Fana et Ségou ainsi que d'autres ouvrages connexes.

Mauritanie

Transition énergétique : 50% du mix composé d'énergie renouvelable

La Mauritanie s'achemine vers une [transition énergétique réussie](#) grâce à la mise en œuvre de son programme de développement durable. La part de renouvelable dans le mix énergétique aurait atteint 50% d'après un communiqué du ministre de l'Énergie et du Pétrole du 19 août 2024. Le communiqué souligne les différents projets mis en service : centrale photovoltaïque solaire Sheikh Zayed de 15 MW à Nouakchott, parc éolien de 30 MW, centrale solaire de 30 MW à Nouakchott, hydrogène vert [à moyen terme]. La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie était en effet estimée à 42% en 2021. La construction d'un parc éolien de 100 MW à Boulenouar, dans le nord du pays, devrait porter la part des énergies propres à 60% du mix énergétique national en 2024 selon les autorités.

10 M USD de la BSEI à la Banque mauritanienne d'investissement

Le 12 août 2024, la Banque Saoudienne d'Export et d'Import (BSEI) et la Banque Mauritanienne d'Investissement (BMI) [ont signé un accord pour ouvrir une ligne de crédit](#) de 10 M USD en appui au développement des échanges commerciaux entre les deux pays. Ce financement vise en effet à fournir des solutions pouvant contribuer au développement des exportations de produits saoudiens manufacturiers non pétroliers sur le marché mauritanien et à soutenir le développement de l'économie locale à travers la création de nouvelles opportunités pour les acteurs mauritaniens. Cet

accord s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la BSEI visant à soutenir les objectifs de la Vision 2030 de l'Arabie saoudite en contribuant à la diversification économique.

Sénégal

Les autorités créent une commission pour réexaminer les contrats pétroliers et gaziers

Le 19 août 2024, les nouvelles autorités sénégalaises ont amorcé leur [projet de renégociation](#) des contrats dans les secteurs stratégiques avec la création de la commission chargée de réexaminer les contrats pétroliers, gaziers et miniers. La commission mixte, composée d'experts en droit, fiscalité et énergie, est ainsi mandatée pour revisiter les contrats en cours dans les domaines pétrolier, gazier, minier et fiscal dans le but de vérifier leur conformité notamment avec les textes juridiques. Cette décision, qui est une promesse de campagne du Président de la République, a pour objectif de défendre les intérêts du pays d'après le Premier ministre Ousmane Sonko. Elle intervient peu de temps après le démarrage de la production d'hydrocarbures dans le pays en juin dernier avec l'exploitation du gisement pétrolier Sangomar, qui devrait être suivie par celle du gaz de GTA (en partage avec la Mauritanie) prévue pour fin 2024.

Proparco octroie un prêt de 10 M EUR à la mutuelle d'épargne et de crédit ACEP

Proparco, filiale du Groupe AFD dédiée au secteur privé, [a annoncé](#) le 20 août 2024 avoir accordé une ligne de crédit senior de 10 M EUR à la l'Union des Mutuelles Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production Sénégal (ACEP SN), qui dispose d'une bonne couverture géographique dans des localités agricoles. Cet appui vise à apporter une réponse aux problématiques majeures que sont la sécurité alimentaire et la réduction des inégalités de



genre. Il devrait en effet permettre de soutenir l'activité de prêts de ACEP (i) auprès de TPME/PME actifs sur l'ensemble de la chaîne de valeur agro-alimentaire, et (ii) auprès de TPME/PME dirigées par des femmes. D'après le communiqué, le financement, qui s'inscrit notamment dans le cadre de l'initiative FARM (Food & Agriculture Resilience Mission) lancée par la France en 2022, aux côtés de l'UE, de l'Union africaine et du G7, permettra la création de près de 7500 emplois et le soutien de 2300 TPME dont la moitié dans le secteur agricole.

Suspension de l'exploitation minière le long de la rivière Falémé

Le Sénégal [suspend pour trois ans les activités minières](#) sur la rive gauche de la rivière Falémé, au Sénégal oriental, à la frontière avec le Mali. Cette décision intervient à la suite de l'adoption en Conseil des ministres, le 18 juillet 2024, du projet de décret interdisant les activités minières et l'octroi de permis d'exploitation dans la zone de la Falémé (dans un rayon de 500 mètres autour de la rive gauche de la Falémé). L'arrêt des activités d'orpaillage artisanales dans la zone, clandestines pour la plupart, vise à préserver l'environnement et à protéger la santé des populations. Ressource essentielle et principal affluent du fleuve Sénégal, la rivière Falémé et son écosystème sont en effet gravement pollués par les produits chimiques (mercure, cyanure) déversés ainsi que par les méthodes d'extraction.

Sierra Leone

65 M USD de la BAfD pour renforcer les infrastructures éducatives

Le Président Bio [a inauguré](#) le 26 août dernier un projet d'amélioration des infrastructures éducatives du pays dans le cadre d'une initiative de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Ce projet d'un montant total de 65 M USD, financé par la

BADEA ainsi que d'autres agences non citées, vise la construction et la rénovation d'installations. En parallèle, la vice-ministre des Finances a assuré que le gouvernement apporterait une contribution supplémentaire de 3 M USD pour soutenir cette initiative.

Togo

Des recettes budgétaires en nette hausse en 2023

Les autorités ont publié le 29 juillet dernier le [Rapport d'exécution du budget de l'État à fin décembre 2023](#), révélant un taux de réalisation des recettes budgétaires de 109,4% fin 2023, soit 113 Mds FCFA (172 M EUR) de plus que le montant prévu. Le rapport précise, d'une part, que les recettes non fiscales ont augmenté de 144% entre 2022 et 2023, et présentent un taux de réalisation de 240,6%. Cette progression s'explique par le recouvrement des arriérés de créances non fiscales au titre des exercices antérieurs à hauteur de 83,2 Mds FCFA (soit 184% des prévisions). D'autre part, que les recettes fiscales ont augmenté de 14,7 % pour une réalisation de 108,7%. Cette dernière conjecture s'explique en partie par l'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu (+17,6%), ainsi que celles des taxes sur le commerce extérieur (+ 15,7%). Concomitamment, les dépenses ont augmenté de 17%, portées par celles relatives aux secteurs de la défense et de la protection sociale ayant largement dépassé les prévisions.

26,6 M USD de la BAfD pour soutenir les filières agricoles

Le 19 juillet 2024, le Conseil d'administration de la BAfD [a approuvé](#) un prêt de 26,6 M USD au Togo, financé par le programme de Facilité d'appui à la transition de la BAfD, pour la 2ème phase du Projet national de transformation agro-alimentaire. Ce projet vise à établir un pôle industriel pour la transformation des produits



agricoles et à créer une zone d'activité inclusive dans le Nord du pays. Le programme a également pour objectif d'attirer des investissements privés dans des filières agricoles clés telles que celles du riz, du maïs, du soja, du sésame, de l'anacarde et du poulet. Cette 2ème phase du projet prévoit la construction d'un parc agro-industriel à Broukou, ainsi que la création et l'opérationnalisation de la Société

de gestion de l'agro-parc. L'initiative de la BAfD prévoit de fait la mise à disposition d'infrastructures telles que des voiries, des bâtiments administratifs et l'accès à électricité. En outre, il devrait permettre l'acquisition de matériels agricoles et le renforcement des capacités des producteurs, en particulier des femmes, pour la production et la commercialisation des produits agricoles.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et de Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)